

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES POUR MIEUX VOUS ORIENTER

L'Espace Conseil France Rénov' de l'ADIL 89 travaille en lien étroit avec :

- **les juristes de l'ADIL 89** : pour toute question sur les contrats, assurances, un investissement locatif, les droits et obligations liés au logement, la copropriété, les critères de décence ;
- **les architectes-conseils du CAUE 89** : pour un avis sur l'architecture, le patrimoine, les règles d'urbanisme, un aménagement extérieur, ou l'adaptation de votre logement à vos besoins (extension, perte d'autonomie...) ;
- **les agents des Maisons France Services** : pour vous accompagner dans vos démarches numériques liées aux subventions travaux ;
- **les associations agréées de consommateurs** : pour un appui juridique et administratif contre la fraude commerciale et le démarchage abusif ;
- **les Accompagnateurs Rénov' (MAR/AMO)** : pour un accompagnement personnalisé, de la conception du projet jusqu'à la fin des travaux, il est l'interlocuteur de confiance pour votre rénovation énergétique d'ampleur.

UN SEUL OBJECTIF

vous aider dans vos démarches, et à prendre des décisions éclairées, adaptées à votre situation et à votre logement.

Nous mettons également à disposition les listes de contacts utiles dans votre parcours de travaux (services d'urbanismes, diagnostiqueurs immobiliers, Accompagnateurs Rénov' et Assistants à Maîtrise d'Ouvrage, professionnels RGE...)



Mise en page: TUTTIQUANTINET / mai 2025

NOUS CONTACTER

Téléphone : 03 86 72 16 16 (puis choix 2)
Courriel : contact@adil89.org
Site internet : www.adil89.org

Horaires d'accueil au siège à Auxerre :

Sur rendez-vous
Lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h30
Vendredi : 9h-12h

ADIL de l'Yonne - Espace Conseil France Rénov'
58 rue du Moulin du Président 89000 AUXERRE

**Dates et lieux
des permanences décentralisées près
de chez vous et prendre rendez-vous :**
Prise de rdv en ligne sur <https://adil89.rdv.date>
ou nous contacter par téléphone ou courriel



Liste des documents ou informations utiles pour votre rdv :

■ dernier avis d'imposition sur les revenus de votre foyer

Si disponibles :

- le DPE ou l'audit énergétique
- des photos du logement
- les plans si disponibles
- les dernières factures d'énergies
- les devis/factures de travaux



OCCUPANTS / BAILLEURS / COPROPRIÉTAIRES

Vous avez un projet de rénovation ?

Quelles aides financières pour mon projet ?
Quels travaux réaliser en priorité ?
Comment éviter les pièges ?



SERVICE PUBLIC GRATUIT

PERSONNALISÉ

INDÉPENDANT

adil
de l'Yonne

avec



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

- les propriétaires occupants
- les propriétaires bailleurs
- les copropriétés
- les locataires
- sans condition de revenus
- situés dans l'une des neuf intercommunalités listées ci-dessous

UN OBJECTIF : vous aider à faire les bons choix avant de vous engager dans les travaux

COMMENT EST FINANÇÉ LE SERVICE ?

La gratuité et l'indépendance du service sont assurées par les financements publics suivants :



L'Etat (via l'ANAH)



Communauté de communes
Avallon, Vézelay, Morvan



Communauté d'agglomération
de l'Auxerrois



Communauté de communes
Le Tonnerrois en Bourgogne



Communauté d'agglomération
du Grand Sénonais



Communauté de communes
de Chablis, Villages et Terroirs



Communauté de communes
de Puisaye-Forterre



Communauté de communes
du Gâtinais en Bourgogne



Communauté de communes
Yonne Nord



Communauté de communes
de Aillantais en Bourgogne

VOTRE PROJET, NOS CONSEILS : UN GUICHET UNIQUE POUR VOUS GUIDER



UN SERVICE UTILE POUR TOUS VOS OBJECTIFS DE RÉNOVATION

LES CONSEILS TECHNIQUES

Améliorez votre confort toute l'année, été comme hiver, et bénéficiez d'un **éclairage neutre sur les solutions de rénovation efficaces**, adaptées à votre logement, vos objectifs et vos contraintes.

LES AIDES FINANCIÈRES

Nous identifions avec vous les **aides mobilisables** (MaPrimeRénov', éco-prêt à taux zéro, TVA réduite, Certificats d'Économie d'Énergie...), selon vos revenus et votre projet.

L'ANALYSE DES DEVIS

Nous analysons vos devis, vous aidons à **repérer les oublis ou incohérences** pour vos demandes de subventions, et vous évitons les mauvaises surprises. Nous vous orientons vers des **professionnels qualifiés** (artisans RGE, architectes, AMO...) en toute indépendance.

ÉVITER LES FRAUDES

Nous vous conseillons sur les pratiques commerciales douteuses, vous aidons à **faire les bons choix et à sécuriser votre projet**.

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS ET CRITÈRES DE DÉCENCE

Nous vous aidons à **décrypter les dispositifs réglementaires** et vous informons sur vos droits et obligations.



La rénovation énergétique

Accessible à tous les propriétaires, qu'ils habitent leur logement ou le mettent en location, pour des **travaux ponctuels** ou pour une **rénovation d'ampleur**.



L'adaptation du logement (à la perte d'autonomie)

Nous vous conseillons pour **adapter votre logement** (ou son accès) à l'**âge** ou au **handicap**, et ainsi vous permettre de rester chez vous en toute sécurité.



La réhabilitation de logements indignes ou dégradés

Pour les travaux permettant le traitement d'un **risque avéré pour la santé** ou la **sécurité** (péril, insalubrité, sécurité, risque d'exposition au plomb) ou d'un **logement dégradé** de façon importante.



La rénovation en copropriété

Pour les travaux sur les **parties collectives** (ou d'intérêt collectif) de l'immeuble, nous vous accompagnons dans le lancement d'une **dynamique collective** et vous informons sur les aides et démarches à mener avec votre syndic.

